



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE

Rapport d'activités 2014-2015

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015

Rédaction

Marie-Hélène Wolfe, directrice générale
Avec la collaboration de l'équipe de la Conférence régionale des élus de l'Estrie

Révision

Murielle Quirion, secrétaire de direction

Ce document est disponible sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca. Il peut être reproduit en tout ou en partie à la condition d'en mentionner la source. Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2015

ISBN 978-2-921809-84-9 (version papier)
ISBN 978-2-921809-85-6 (version PDF)

Table des matières

| | |
|--|----|
| Mot du président et de la directrice générale | 1 |
| Présentation générale de la CRÉ | 2 |
| Conseil d'administration | 3 |
| Comité exécutif | 5 |
| Investissements au cours de l'année 2014-2015 | 5 |
| 1. Fonds de développement régional (FDR)..... | 5 |
| 2. Investissements réalisés dans les ententes spécifiques | 6 |
| 3. Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2014-2015..... | 8 |
| 4. Programme de développement régional et forestier (PDRF) | 9 |
| 5. Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)..... | 10 |
| Mise en oeuvre du plan de développement de l'estrie 2013-2018 | 11 |
| 1. Augmenter la prospérité des entreprises et de leur main-d'oeuvre | 12 |
| 1.1. Stratégie de positionnement des aliments du Québec..... | 12 |
| 1.2. Service de soutien à la commercialisation du secteur bioalimentaire | 12 |
| 2. Développer et exploiter le savoir et le savoir-faire des personnes, des entreprises et des organisations..... | 12 |
| 2.1. Stratégie régionale de migration | 12 |
| 3. Assurer la qualité de vie | 12 |
| 3.1. Négociations pour une nouvelle entente en culture | 12 |
| 3.2. Saines habitudes de vie | 13 |
| Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale | 13 |
| 1. Démarche régionale..... | 13 |
| 2. Projets locaux et régionaux..... | 13 |
| 3. Comité de soutien régional..... | 13 |
| Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire..... | 13 |
| Forum jeunesse Estrie | 14 |
| Engagement jeunesse Estrie | 14 |
| Juin 2014 : La CRÉ de l'Estrie a souligné ses dix années d'existence et de réalisations..... | 15 |
| Communications | 15 |
| Liquidation et fin des activités de la CRÉ de l'Estrie..... | 15 |
| Annexe | 16 |
| Communiqués de presse 2014-2015..... | 16 |

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Contre toute attente, ce rapport d'activités sera le dernier de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. La fin des activités de la CRÉ marque la fin d'une époque dans la dynamique du développement et de la concertation régionale. Espérons que ce ne soit qu'un temps de pause.

À la fois le dixième anniversaire, célébré en début d'année, et cette situation peu commune nous ont amenés à évaluer les pas franchis et les réalisations. Au fil des ans, des personnes remarquables se sont engagées au sein des instances de la Conférence régionale des élus. Les présidents Roger Nicolet et Maurice Bernier, les élus municipaux et les dynamiques représentants issus de la société civile membres du conseil d'administration, les dévoués membres du personnel ou encore les joueurs incontournables des milieux communautaires, institutionnels, gouvernementaux et des affaires, tous ont eu au fil des ans un objectif commun : *unir les forces pour contribuer à l'essor de la région de l'Estrie.*

Le leadership qui a été assumé par le conseil d'administration et l'équipe a contribué significativement à établir les bases d'une plus grande connaissance et compréhension des forces et défis régionaux pour faire de la concertation basée sur les enjeux collectifs, tout en reconnaissant les besoins particuliers d'un territoire ou d'un secteur d'activité.

Notre contribution en tant que président et de directrice générale se terminera sous peu, sans joie, mais avec la fierté de ce que la CRÉ peut léguer au milieu estrien : la reconnaissance des atouts de la région, des aptitudes de dialogue et de concertation, des enjeux bien identifiés dans un plan de développement qui fait toujours sens, des avancées sur plusieurs aspects et la conscience d'une identité ESTRIENNE.

Pour la suite des choses, il sera important, comme à l'habitude, de travailler ensemble, d'être à l'écoute et de porter la voix de l'Estrie auprès du gouvernement du Québec.


Jacques Demers, président


Marie-Hélène Wolfe, directrice générale

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CRÉ

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie a été mise en place en avril 2004, moment où le gouvernement du Québec a souhaité créer une nouvelle gouvernance régionale qui pourrait agir à titre d'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional et exercer des compétences définies par la loi en matière de concertation et de planification du développement régional.

La CRÉ de l'Estrie a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

Durant **onze années**, la CRÉ de l'Estrie a agi comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a réalisé divers mandats, tels que :

- de favoriser la **concertation** des partenaires issus de tous les secteurs d'activités et de tous les territoires dans la région et de donner des avis aux ministres sur le développement de l'Estrie;
- d'élaborer et mettre en œuvre **deux plans quinquennaux de développement** pour la région, dans une perspective de développement durable;
- de conclure des **ententes spécifiques** avec les ministères ou les organismes du gouvernement et avec d'autres partenaires portant sur des enjeux de développement régional, tels que la persévérance scolaire, la culture, le tourisme, l'immigration, les personnes âgées, l'économie sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, la migration et l'établissement des jeunes en région, etc.;
- de soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales. Des centaines de projets ont été soutenus au fil des ans, et ce, en vue de soutenir la mise en œuvre du Plan de développement de l'Estrie sur l'ensemble du territoire de la région de l'Estrie;
- d'exécuter tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec :
 - la coordination de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
 - le Forum jeunesse Estrie
 - l'Engagement jeunesse Estrie
 - l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale
 - la concertation régionale sur les véhicules hors route
 - les saines habitudes de vie
 - les services de garde
 - le maintien de l'industrie du chrysotile
 - le soutien aux créneaux Accord
 - et autres

L'année 2014-2015 a commencé dans le contexte de la mise en œuvre du plan de développement de l'Estrie 2013-2018 où les outils de soutien financier avaient été revus, de même que les priorités d'actions régionales afin de rencontrer les orientations stratégiques convenues entre les intervenants de tous les secteurs.

Par contre, la confirmation des budgets de la CRÉ en provenance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont tardé à être annoncés. Ainsi, les administrateurs de la CRÉ, en gestionnaires prudents des fonds publics, ont tenu à attendre les confirmations avant de procéder aux appels à projets. En ce qui concerne le Fonds de développement régional, la démarche a dû être avortée au moment même de la date prévue pour recevoir les propositions de projets d'investissement structurants pour la région.

À l'annonce de l'abolition de la CRÉ dès la fin octobre, toutes les activités de développement et de concertation ont été ralenties, voire même annulées et les efforts ont été consentis à tenter d'identifier des mécanismes de fermeture et de liquidation des engagements de la CRÉ en tentant de minimiser les impacts sur les organisations partenaires et les bénéficiaires de subventions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres avec droit de vote

Préfets

MRC de Coaticook, Jacques Madore
MRC du Granit, Marielle Fecteau
MRC du Haut-Saint-François, Nicole Robert
MRC de Memphrémagog, Jacques Demers
MRC des Sources, représentant : Benoit Bourassa, maire Saint-Camille
MRC du Val-Saint-François, Luc Cayer

Maires

Ville d'Asbestos, Hugues Grimard
Ville de Coaticook, Bertrand Lamoureux
Ville de Cookshire-Eaton, Noël Landry
Ville d'East Angus, Robert G. Roy
Ville de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche
Ville de Magog, Vicki May Hamm
Ville de Richmond, Marc-André Martel
Ville de Sherbrooke, Bernard Sévigny, Vincent Boutin et Robert Y. Pouliot
Ville de Valcourt, Renald Chênevert
Ville de Windsor, Sylvie Bureau

Représentants de la société civile*¹

Capital humain, Denis Beaudin (CSN)
Capital humain, Gaétan Perron (CSHC)
Culture, Michèle Lavoie (Conseil de la Culture de l'Estrie)
Économique, Alain Compagna (Bois ouvré Waterville)
Économique, Jacques Viens (Université de Sherbrooke)
Social, Carol Fillion (CSSS-IUGS)
Relève, Alexandre Blanchette (Forum jeunesse Estrie)
Territoire, François Bourassa (UPA-Estrie)
Territoire, Annie Chaloux (Conseil régional de l'environnement)

*¹ Les membres additionnels nommés par le conseil sont des personnes et non des représentants des organismes consultés.

Membres sans droit de vote

Députés

Mégantic, Ghislain Bolduc
Orford, Pierre Reid
Sherbrooke, Luc Fortin
Saint-François, Guy Hardy
Richmond, Karine Vallières

Observateurs

Pierre Poulin, directeur régional, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Robert Fortin et Daniel Meunier, directeur régional et directeur régional par intérim, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation

Date des assemblées publiques tenues en 2014-2015

| |
|--------------------------------|
| Le 30 avril 2014 à Sherbrooke |
| Le 18 juin 2014 à Lac-Mégantic |
| 10 septembre 2014 à Sherbrooke |
| 29 octobre 2014 à Sherbrooke |
| 10 décembre 2014 à Sherbrooke |
| 28 janvier 2015 à Sherbrooke |
| 25 mars 2015 à Sherbrooke |

COMITÉ EXÉCUTIF

Membres

Jacques Demers, président
Bernard Sévigny, premier vice-président
Nicole Robert, seconde vice-présidente
Jacques Viens, trésorier
Alain Compagna, secrétaire

Date des rencontres tenues en 2014-2015

| |
|-------------------|
| 8 avril 2014 |
| 27 mai 2014 |
| 22 août 2014 |
| 3 septembre 2014 |
| 18 septembre 2014 |
| 16 octobre 2014 |
| 27 novembre 2014 |

INVESTISSEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE 2014-2015

1. Fonds de développement régional (FDR)

Ententes spécifiques et de partenariat autorisées au cours de l'année 2014-2015

| ENTENTES | INVESTISSEMENTS FDR EN 2014-2015 |
|---|-------------------------------------|
| <i>Mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes estriens - an 4 et 5</i> | 200 000 \$ |
| <i>Entente de partenariat pour le soutien à l'innovation en Estrie – an 2 et an 3</i> | 150 000 \$ |
| <i>Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 dans la région de l'Estrie</i> | 50 000 \$ |
| <i>Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie – an 2</i> | 100 000 \$ |
| <i>Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale en Estrie - prolongation d'un an</i> | 18 500 \$ |
| <i>Entente de partenariat régional en tourisme – an 3</i> | 100 000 \$ |
| Total | 618 500 \$ |

2. Investissements réalisés dans les ententes spécifiques

Entente spécifique portant sur l'immigration dans la région de l'Estrie (investissements issus du partenariat financier)

| PROJET | PROMOTEUR | INVESTISSEMENTS DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE |
|--|---|---|
| <i>Régionalisation de l'immigration</i> | Pro-Gestion Estrie | 75 000 \$ |
| <i>Soutien professionnel : travailler ensemble pour mieux vivre ensemble</i> | Ville de Sherbrooke | 18 235 \$ |
| <i>Formation d'intégration et de soutien aux personnes immigrantes (FISPI)</i> | Accès-compétences | 30 500 \$ |
| RÉI-TERRE | Centre d'orientation et de recherche d'emploi | 24 200 \$ |
| Total | | 147 935 \$ |

L'entente a été annulée en décembre 2014.

Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 dans la région de l'Estrie (investissements issus du partenariat financier)

| PROJET | PROMOTEUR | INVESTISSEMENTS DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE |
|--|--|---|
| <i>Donnons les moyens aux immigrantes de s'impliquer pour mieux s'intégrer</i> | Fédération des communautés culturelles de l'Estrie | 37 049 \$ |
| Total | | 37 049 \$ |

Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie 2013-2017 (investissements issus du partenariat financier)

| NOM DE L'ORGANISME | NOM DU PROJET | INVESTISSEMENTS DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE |
|--|---|---|
| <i>Centre d'action bénévole du Haut-Saint-François</i> | Accro-Techno | 28 028 \$ |
| <i>Sercovie</i> | CIA Sherbrooke | 33 840 \$ |
| <i>Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook</i> | CIA MRC de Coaticook | 37 615 \$ |
| <i>Centre d'action bénévole du Granit</i> | Club Local d'Informaticiens-aînés connectés (CLIC) | 49 920 \$ |
| <i>Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook</i> | Activités intergénérationnelles dans les services d'animation estivale - Transfert de connaissances | 6 320 \$ |
| <i>AQDR Sherbrooke</i> | Campagne de sensibilisation à la bienveillance - Commerces "Ami des aînés" | 20 529 \$ |

| | | |
|---|---|-------------------|
| <i>Quintette à vent Estria</i> | Génie en gris | 22 320 \$ |
| <i>SANC</i> | Ateliers d'information aux communautés culturelles confrontées à une maladie terminale ou à un décès et réalisation de trousse. | 18 780 \$ |
| <i>Théâtre des petites lanternes</i> | Tiss'Âges | 35 000 \$ |
| <i>Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord</i> | CIA MRC Memphrémagog | 49 657 \$ |
| <i>Centre d'action bénévole Valcourt et Région</i> | CIA du Val-Saint-François | 53 841 \$ |
| <i>CAVAC</i> | Campagne de sensibilisation aux abus faits aux aînés - ruban mauve | 10 320 \$ |
| <i>Association des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)</i> | Activité environnementale pour jeunes retraités et moins jeunes | 916 \$ |
| <i>Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)</i> | Formation basique en informatique | 10 080 \$ |
| <i>Réseau d'Amis de Sherbrooke</i> | Aînés en Réseau | 34 270 \$ |
| <i>Carrefour accès loisirs</i> | Coup de pouces verts | 6 396 \$ |
| <i>Société Alzheimer de l'Estrie</i> | Complice des aînés | 31 840 \$ |
| <i>Actions interculturelles de développement et d'éducation</i> | Café diversité pour aînés d'ici et d'ailleurs | 35 000 \$ |
| <i>Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie</i> | Concertation PLUS | 34 179 \$ |
| <i>Fédération des Communautés culturelles de l'Estrie (FCCE)</i> | Ce mur qui nous rassemble | 34 784 \$ |
| <i>Han-droits</i> | Équipe Ressources Relais | 35 000 \$ |
| <i>Centre de conditionnement physique d'Asbestos</i> | Conditionnement physique | 26 912 \$ |
| <i>Les Petits Frères de Sherbrooke</i> | Une famille pour chaque aîné isolé | 35 000 \$ |
| <i>SAGE-Innovation</i> | Entente de partenariat sur l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées en Estrie - An 1 | 121 472 \$ |
| Total | | 772 019 \$ |

Projets structurants et autres activités autorisées au cours de l'année 2014-2015

| PROJETS | PROMOTEUR | INVESTISSEMENTS FDR EN 2014-2015 |
|--|---|----------------------------------|
| <i>États généraux des arts et de la culture de l'Estrie</i> | Conseil de la culture de l'Estrie | 30 000 \$ |
| <i>Culture du cœur – Estrie, sortir, s'en sortir – horizon 2017</i> | Culture du cœur-Estrie | 68 000 \$ |
| <i>Démarrage du centre d'excellence en sûreté aéroportuaire (ALERTE)</i> | Centre en sûreté Alerte | 75 000 \$ |
| <i>Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale</i> | Réseau des entreprises d'économie sociale de l'Estrie | 18 500 \$ |
| Total | | 191 500 \$ |

3. Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2014-2015

| PROJET | PROMOTEUR | INVESTISSEMENT FRIJ EN 2014-2015 |
|---|---|----------------------------------|
| <i>S'ouvrir à la diversité : démystifier l'homosexualité chez les jeunes</i> | Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (pour le REDS) | 33 500 \$ |
| <i>Projet S</i> | IRIS Estrie | 24 390 \$ |
| <i>Formation à la gestion participative</i> | Villa Pierrot | 25 000 \$ |
| <i>C3 Estrie</i> | Cégep de Sherbrooke | 17 600 \$ |
| <i>L'envers de moi ... en 3 temps</i> | Compagnie de danse moderne AXILE | 35 000 \$ |
| <i>Projet ORACLE</i> | Conseil de la culture de l'Estrie | 12 500 \$ |
| <i>La force mobilisatrice de la concertation (ajout de la Table jeunesse du Val-Saint-François)</i> | Maison des jeunes l'Initiative | 24 750 \$ |
| <i>La force mobilisatrice de la concertation (ajout de la Table de concertation jeunesse de Sherbrooke)</i> | Jeunesse active de Brompton | 33 000 \$ |
| <i>Maillon Ressources</i> | Jeunesse active de Brompton | 120 000 \$ |
| <i>Mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes estriens - an 4 et 5</i> | Commission scolaire des Sommets | 150 000 \$ |
| Total | | 475 740 \$ |

4. Programme de développement régional et forestier (PDRF)

| PROJETS | PROMOTEUR | INVESTISSEMENTS PDRF EN 2014-2015 |
|---|---|-----------------------------------|
| <i>Prolongement de la piste multifonctionnelle du parc régional du marécage des Scots</i> | MRC du Haut-Saint-François | 50 000 \$ |
| <i>Développement du réseau de sentiers pour le ski de fond</i> | Développement du mont Ham | 25 000 \$ |
| <i>Caractérisation fine des sols à partir des résultats obtenus des analyses de sols réalisées depuis 2009</i> | Club acéricole du Granit | 18 900 \$ |
| <i>Tour d'observation au Mont-Bélanger</i> | Saint-Robert-Bellarmin | 44 000 \$ |
| <i>Phase 2 du projet d'aménagement forestier aux abords de la rivière Chaudière</i> | Ville de Lac-Mégantic | 33 607 \$ |
| <i>Planification et conciliation pour la conservation en périphérie du Parc national du Mont-Mégantic</i> | Nature Cantons-de-l'Est | 11 290 \$ |
| <i>Mise en valeur des sentiers de ski de fond et de raquettes à neige</i> | Centre de ski de fond Richmond-Melbourne | 7 584 \$ |
| <i>Construction, améliorations et repérage de sentiers dans le cadre du projet écotouristique des parcours de la vallée de la Missisquoi Nord</i> | Action-Memphré-Ouest | 42 000 \$ |
| <i>Réfection d'un segment riverain de la rivière Felton</i> | Association de chasse et pêche de Saint-Romain | 17 242 \$ |
| <i>Consolidation de l'aménagement intégré des ressources en forêt privée</i> | Aménagement coopératif de Wolfe | 38 362 \$ |
| <i>Maintien de la productivité forestière par une gestion intégrée par bassin versant des milieux humides</i> | COGESAF | 20 015 \$ |
| <i>Acquisition de connaissances sur le potentiel économique des produits forestiers non ligneux en Estrie-Volet 1</i> | Cultur'Inov | 30 000 \$ |
| <i>Acquisition de connaissances sur le potentiel économique des produits forestiers non ligneux en Estrie-Volet 2</i> | Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec | 20 000 \$ |
| <i>Acquisition de connaissances sur le nerprun bourdaine, une espèce envahissante en Estrie</i> | Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie | 21 665 \$ |
| <i>Acquisition de connaissances sur les infrastructures des sentiers récréotouristiques en milieux forestiers en Estrie</i> | Les sentiers de l'Estrie | 45 669 \$ |

| | | |
|--|--|-------------------|
| <i>Travaux forêt-faune dans la MRC du Granit</i> | Association des propriétaires de boisés de la Beauce | 1 320 \$ |
| Total | | 426 654 \$ |

5. Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

| PROJETS | INVESTISSEMENTS FQIS EN 2014-2015 |
|---|-----------------------------------|
| <i>Les jardins collectifs Sèmaccueil</i> | 25 650 \$ |
| <i>Étude sur l'habitation et le logement social dans la MRC du Granit</i> | 34 517 \$ |
| <i>Équipe Ressource Relais</i> | 70 000 \$ |
| <i>Implantation d'un foyer d'alphabétisation à Magog</i> | 42 986 \$ |
| <i>Écllosion socioprofessionnelle à Stanstead</i> | 23 182 \$ |
| <i>Cuisine itinérante des Sources</i> | 21 000 \$ |
| <i>La santé mentale des jeunes de la MRC des Sources</i> | 11 333 \$ |
| <i>La grande cueillette des mots du Granit</i> | 86 000 \$ |
| <i>Phase préparatoire de construction d'un immeuble à vocation double : logements sociaux et espaces locatifs</i> | 10 250 \$ |
| <i>Pré-démarrage d'une maison d'hébergement et de répit</i> | 33 798 \$ |
| <i>Structuration du dépannage dans la MRC de Coaticook – Phase II</i> | 9 000 \$ |
| <i>Semeurs d'avenir</i> | 15 936 \$ |
| Total | 383 652 \$ |

Au bilan, ce sont près de 3 millions de dollars qui ont été investis dans les organisations et territoires de la région de l'Estrie, à travers les divers fonds et programmes. Et ce, même si la moitié de l'année aura été sous le signe de la fin des activités et de la liquidation de l'organisation ou encore la fin d'ententes.

1. AUGMENTER LA PROSPÉRITÉ DES ENTREPRISES ET DE LEUR MAIN-D'OEUVRE

1.1. Stratégie de positionnement des aliments du Québec

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a mandaté la CRÉ de l'Estrie pour établir un diagnostic et un plan d'action visant les entreprises de production agricole et de transformation alimentaire, les institutions publiques et privées ainsi que les partenaires du milieu alimentaire, afin de favoriser des occasions d'affaires pour une commercialisation accrue des aliments locaux sur le marché institutionnel québécois. Malgré le contexte d'incertitudes et la disparition de certains organismes, le mandat a été réalisé avec succès par la CRÉ de l'Estrie.

1.2. Service de soutien à la commercialisation du secteur bioalimentaire

La CRÉ a coordonné une démarche régionale en vue de proposer une structure de concertation qui pourrait déployer des services de deuxième ligne en soutien à la commercialisation pour les entreprises du secteur agroalimentaire. Un comité régional composé d'une douzaine de personnes a contribué à proposer un modèle, lequel a été mis en place en début 2015.

2. DÉVELOPPER ET EXPLOITER LE SAVOIR ET LE SAVOIR-FAIRE DES PERSONNES, DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS

2.1. Stratégie régionale de migration

Interpellés par les enjeux démographiques auxquels fait face la région, la CRÉ et le Forum jeunesse Estrie ont organisé, le 4 avril 2014, un colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie. Ce rendez-vous a permis de mobiliser la région et de dégager des pistes de solution afin d'aborder adéquatement les enjeux démographiques en Estrie. Ce sont plus de 150 élus municipaux et représentants du milieu qui ont participé aux divers ateliers, formations et échanges.

Par la suite, la CRÉ de l'Estrie et le Forum jeunesse Estrie ont élaboré une démarche pour définir une stratégie régionale de migration. Cette stratégie devant intégrer la Campagne majeure de promotion pour le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée en Estrie et les actions portées par les partenaires de l'action jeunesse structurante Inode.

Le tout a dû être annulé après l'annonce de l'abolition de la CRÉ de l'Estrie et du Forum jeunesse Estrie.

3. ASSURER LA QUALITÉ DE VIE

3.1. Négociations pour une nouvelle entente en culture

Des négociations ont été menées afin de conclure une nouvelle entente spécifique sur le renforcement des arts et de la culture dans la région de l'Estrie. Après plusieurs mois de travail, les négociations ont dû être annulées.

3.2. Saines habitudes de vie

La CRÉ de l'Estrie et la direction de la Santé publique de l'Estrie coprésident la Table estrienne sur les saines habitudes de vie. À la suite d'une consultation des partenaires, un plan d'action régional a été élaboré et mis en œuvre. Une subvention totale de 520 000 \$ a été octroyée par Québec en forme (QEF) pour la réalisation dudit plan.

Dans le contexte de la fermeture, c'est la direction de la Santé publique de l'Estrie qui a pris le relais de la CRÉ de l'Estrie comme coordonnateur du plan d'action régional.

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE

1. Démarche régionale

La CRÉ de l'Estrie a poursuivi la concertation régionale au cours de l'année 2014-2015 afin de déployer et de soutenir l'ensemble des projets de l'Alliance issus des communautés. Toutefois, des ajustements ont dû être apportés en raison du contexte budgétaire. En effet, dès juin 2014, la CRÉ a été avisée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale que l'Alliance prendrait fin le 30 septembre 2016, plutôt que le 30 septembre 2015, sans financement supplémentaire. Devant l'incertitude que cette situation créait, des projets d'investissement, notamment un projet régional en sécurité alimentaire, ont dû être mis sur la glace.

2. Projets locaux et régionaux

Malgré l'incertitude, les travaux de l'Alliance se sont poursuivis et ont permis des investissements totaux de 383 652 \$, dans 12 projets locaux. Deux projets régionaux sur la lutte aux préjugés et le transfert des connaissances ont poursuivi leurs travaux. Par ailleurs, il a été décidé par la CRÉ de réactiver le dossier de sécurité alimentaire. Un projet est donc en cours d'élaboration et devrait se mettre en œuvre sous peu.

3. Comité de soutien régional

Ce comité, composé de 15 représentants d'organismes locaux et régionaux, issus de secteurs d'activité diversifiés, s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année, en plus de tenir deux rencontres de travail pour amorcer l'évaluation de la démarche estrienne de l'Alliance, et ce, dans une perspective d'améliorer les façons de faire en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

En juin 2014, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) a déposé un mémoire dans le cadre des consultations publiques sur les nouveaux plans d'aménagement forestier intégré (PAFI). Le territoire couvert par le PAFI est celui de l'unité d'aménagement 051-51. Le PAFI comporte principalement la localisation des secteurs d'intervention potentiels, des infrastructures à construire et/ou à entretenir, ainsi que les types de traitements sylvicoles qui sont prévus.

Lors du dernier appel à projets qui s'est terminé le 2 septembre dernier, les membres du comité de sélection ont retenu douze projets. De plus, quatre projets ont également été financés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (PRDIRT).

Depuis janvier dernier, la CRRNT est maintenant incorporée.

Les membres de la CRRNT ont mis en place le Groupe de travail sur la production de bois et l'aménagement durable des forêts. Créé en décembre 2014, ce groupe de travail, composé d'une dizaine d'intervenants du milieu de la forêt et de l'industrie, a pour mission principale de sensibiliser la population, le secteur municipal, les intervenants du milieu estrien de tout horizon et les propriétaires forestiers à l'importance de la forêt dans le développement économique de l'Estrie. L'organisme compte mettre en place, au cours des prochains mois, plusieurs actions.

FORUM JEUNESSE ESTRIE

Le Forum jeunesse Estrie a concrétisé le souhait de la Table jeunesse du Val-Saint-François de se joindre au projet *La force mobilisatrice de la concertation* en investissant 24 750 \$ supplémentaires dans le projet débuté au début de l'année 2014. Cela a permis de renforcer la concertation entre les tables jeunesse locales. Également, le 14^e appel à projets a permis de soutenir six projets jeunesse à la hauteur de 147 990 \$.

À la suite de la signature du pacte fiscal transitoire, qui prévoyait l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) et le transfert de leurs responsabilités aux MRC, le conseil d'administration du Forum jeunesse Estrie s'est positionné en faveur d'une incorporation de l'organisme. Une assemblée de fondation s'est tenue le 4 février 2015 devant une quarantaine de membres présents pour l'occasion.

ENGAGEMENT JEUNESSE ESTRIE

La dernière année de la stratégie interministérielle, Engagement jeunesse a été marqué par la continuité des initiatives déployées au cours des dernières années, soit le soutien et la participation aux tables jeunes de la région, le Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA), le projet Maillon Ressources de même que la transition École-Vie adulte (TÉVA). Le comité directeur régional a souhaité mettre en place des mécanismes pour assurer la pérennité des initiatives et de la concertation afin d'accroître l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des services offerts aux jeunes de 16 à 35 ans, afin qu'ils bénéficient d'un accompagnement continu vers leur insertion sociale et professionnelle. Toutefois, tous les changements survenus dans les secteurs des services sociaux, éducatifs et gouvernementaux ne permettent pas d'être assurés de la continuité des interventions et initiatives mises en place.

Le projet Maillon ressources, par contre, sera déployé dans l'ensemble du territoire estrien au cours de l'année 2015-2016, grâce à un soutien financier du fonds transitoire et du Fonds régional d'investissement jeunesse.

JUIN 2014 : LA CRÉ DE L'ESTRIE A SOULIGNÉ SES DIX ANNÉES D'EXISTENCE ET DE RÉALISATIONS

Les administrateurs, des partenaires régionaux et des représentants des médias se sont réunis à Lac-Mégantic, le 18 juin 2014, afin de souligner solidairement les dix années d'existence et de réalisations de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. Ce fut une occasion pour se féliciter des avancées réalisées par la région au fil de ces années et d'avoir uni les forces vives afin de mettre en œuvre des priorités régionales par la voie de la concertation et l'engagement des élus et des membres de la société civile. À cette occasion, un hommage a également été rendu à M. Maurice Bernier, président sortant, pour son engagement soutenu envers le développement de l'Estrie.

COMMUNICATIONS

Au cours de l'année, ce sont plus de quatorze communiqués de presse qui ont été publiés. Ceux-ci sont joints à l'annexe.

LIQUIDATION ET FIN DES ACTIVITÉS DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Pierre Moreau, a écrit au président de la CRÉ le 13 novembre 2014, la correspondance mettant fin à toute opportunité d'investissements provenant du Fonds de développement régional et mentionnant que les travaux de la CRÉ devaient viser la liquidation. À partir de ce moment, les activités de la CRÉ ont été tournées vers la préparation de la fermeture et de la liquidation.

Le comité de transition provisoire a tenu six rencontres entre le 9 décembre 2014 et le 31 mars 2015. Un avis de licenciement collectif et des avis individuels ont été déposés le 16 décembre 2014, précisant à chacun des seize (16) salariés de la CRÉ la date de fin de son lien d'emploi. La date de fin des activités de la CRÉ de l'Estrie a été fixée au 31 mars 2015 et le plan de fermeture a été adopté par le conseil d'administration le 28 janvier 2015.

ANNEXE

Communiqués de presse 2014-2015

MIGRATION ET ÉTABLISSEMENT DE JEUNES EN ESTRIE : UN COLLOQUE POUR LES ÉLUS ET LES INTERVENANTS DE LA RÉGION

Sherbrooke, le 27 mars 2014 – Les élus, les membres de comités d'accueil des municipalités et les intervenants du milieu sont invités à participer au Colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie. Sous la présidence d'honneur de Mme Marie-France-Bélanger, directrice générale du Cégep de Sherbrooke, et de M. Jacques Demers, président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, le colloque aura lieu de 4 avril prochain à Bury de 9 h à 16 h. L'événement est organisé par Inode Estrie et ses partenaires.

« En tant que président de la CRÉ de l'Estrie, mais aussi comme maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, je suis fier de coprésider cet événement qui s'adresse notamment aux élus municipaux. L'établissement des jeunes en région est l'un des moyens de faire face au défi démographique qui nous guette. De plus, l'attraction et l'intégration de nouveaux citoyens dans la région font partie des objectifs du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018. C'est pourquoi les acteurs estriens doivent se mobiliser afin de doter la région d'une vision commune dans le cadre d'une stratégie régionale en matière d'accueil et d'établissement », de déclarer M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie.

Par le biais de conférences et d'ateliers d'animation, l'événement vise à dégager des idées et des pistes de solutions concrètes à mettre en œuvre pour faire face aux défis démographiques et de l'emploi en Estrie. Sous le thème « L'Estrie, un bouquet d'opportunités », le colloque permettra également aux participants d'en apprendre plus sur la migration en Estrie. Tendances démographiques, faits saillants de la stratégie régionale, relève, main-d'œuvre, stratégies de communication : plusieurs sujets sont à l'horaire.

« Les établissements d'enseignement ont un rôle important à jouer pour faire en sorte que la région soit plus attrayante pour les jeunes; que ce soit par l'offre de formations innovantes et de qualité, en adéquation avec les priorités de développement régional et les secteurs d'activités des entreprises de la région, ou de stages qualifiants leur permettant d'être en relation avec des employeurs de chez nous qui peuvent ainsi préparer la relève. Tout cela constitue des atouts majeurs pouvant inciter les jeunes à s'établir en Estrie », souligne Marie-France Bélanger, directrice générale du Cégep de Sherbrooke.

« Une relève forte et dynamique est plus que jamais nécessaire »

Pour le Forum jeunesse Estrie, partenaire majeur de la stratégie régionale pour l'accueil et l'établissement des jeunes, l'événement du 4 avril est primordial pour stimuler la présence de la relève.

« L'établissement des jeunes dans notre région est au cœur de la mission du Forum jeunesse Estrie. Une relève forte et dynamique est plus que jamais nécessaire, vu la diminution du poids démographique des jeunes qui nous touchera tous dans les prochaines années. J'invite donc les acteurs du milieu jeunesse estrien à participer en grand nombre à cet événement », de dire M. Alexandre Blanchette, président du Forum jeunesse Estrie.

Pour s'inscrire et pour consulter la programmation préliminaire du colloque, les élus et les intervenants peuvent se rendre à l'adresse www.inodeestrie.qc.ca/colloque. Le coût d'inscription est de 40 \$ et inclut le dîner.

À propos de la stratégie régionale pour l'accueil et l'établissement des jeunes en Estrie

Inode Estrie est une stratégie régionale pour l'accueil et l'établissement de jeunes dans la région. En collaboration avec les ressources en place dans chacun des territoires de la région, Inode Estrie offre depuis 2010 deux services : l'accompagnement de municipalités dans la réalisation d'actions pour devenir plus attractives auprès d'éventuels nouveaux résidents, de même que la promotion de la région et de ses opportunités d'emplois, de stages et d'établissement en Estrie auprès des étudiants et des jeunes.

La stratégie Inode Estrie est rendue possible grâce à la contribution du Forum jeunesse Estrie par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie par le biais du Fonds de développement régional et du Fonds conjoncturel du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

- 30 -

Vous trouverez en pièce jointe la programmation du Colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie.

Source et renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Téléphone : 819 563-1911, poste 229
Cellulaire : 819 578-5459
communications@creestrie.qc.ca

Joëlle Bouchard
Conseillère en communication
Cégep de Sherbrooke
Téléphone : 819.564.6350 poste 5125
Cellulaire : 819.349.4579
Joelle.Bouchard@cegepsherbrooke.qc.ca

Inode Estrie tient à souligner la contribution de ses partenaires :





**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

150 ÉLUS ET INTERVENANTS MUNICIPAUX SE MOBILISENT POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

Bury, le 4 avril 2014 – Près de 150 élus municipaux, membres de comités d'accueil des municipalités et intervenants du milieu ont participé au Colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie, qui avait lieu le 4 avril à Bury.

Coprésidé par M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie et par Mme Marie-France Bélanger, directrice générale du Cégep de Sherbrooke, l'événement avait comme objectifs de mobiliser la région et de dégager des pistes de solutions concrètes à mettre en œuvre pour faire face aux défis démographiques et de l'emploi en Estrie. Des ateliers, des conférences et des périodes d'échange étaient à l'horaire.

« L'ensemble des MRC de l'Estrie hors Sherbrooke a connu un solde migratoire négatif des 1524 ans pour la période de 2006 à 2013. Au niveau des 25-44 ans, Sherbrooke aurait perdu des résidents issus de ce groupe d'âge au profit d'autres MRC de l'Estrie, mais surtout d'autres régions du Québec. Toutefois, certaines données sont encourageantes, comme l'important solde migratoire positif des 15-24 ans qu'a connu Sherbrooke pour cette même période. La région doit donc poursuivre la mobilisation autour de solutions innovantes. C'était d'ailleurs la finalité du colloque », de déclarer M. Jacques Demers, président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie.

« La panoplie de possibilités en matière de programmes d'études offertes par les établissements d'enseignement de la région attire des étudiants et étudiantes de partout au Québec. Cela représente tout un bassin de jeunes qui auront peut-être un coup de cœur pour notre région. Nous devons travailler ensemble à mettre sur pied des actions novatrices adaptées aux caractéristiques et aux besoins des nouvelles générations afin qu'elles aient envie de s'établir chez nous. Ce colloque nous permet de nous mobiliser en ce sens », de poursuivre Mme Marie-France Bélanger, directrice générale du Cégep de Sherbrooke.

Vers une nouvelle stratégie régionale de migration et d'établissement

Le Forum jeunesse Estrie et l'ensemble de ses partenaires voient d'un bon œil la suite des choses. « La prochaine étape vers l'élaboration d'un nouveau projet de migration sera de prendre connaissance du rapport d'évaluation de la stratégie 2009-2014, qui sera déposé aux membres des conseils d'administration du Forum jeunesse Estrie et de la CRÉ de l'Estrie dans les prochaines semaines. Le colloque nous aura toutefois permis d'outiller les intervenants et constitue une première étape de mobilisation de la région vers la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie », de conclure M. Alexandre Blanchette, président du Forum jeunesse Estrie.

À propos de la stratégie régionale pour l'accueil et l'établissement des jeunes en Estrie Inode Estrie est une stratégie régionale pour l'accueil et l'établissement de jeunes dans la région. En collaboration avec les ressources en place dans chacun des territoires de la région, Inode Estrie offre depuis 2010 deux services : l'accompagnement de municipalités dans la réalisation d'actions pour devenir plus attractives auprès d'éventuels nouveaux résidents, de même que la promotion de la région et de ses opportunités d'emplois, de stages et d'établissement en Estrie auprès des étudiants et des jeunes.

La stratégie Inode Estrie est rendue possible grâce à la contribution du Forum jeunesse Estrie par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie par le biais du Fonds de développement régional et du Fonds conjoncturel du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

- 30 -

Source et renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Téléphone : 819 563-1911, poste 229
Cellulaire : 819 578-5459
communications@creestrie.qc.ca

Joëlle Bouchard
Conseillère en communication
Cégep de Sherbrooke
Téléphone : 819 564-6350, poste 5125
Cellulaire : 819 349-4579
Joelle.Bouchard@cegepsherbrooke.qc.ca

Inode Estrie tient à souligner la contribution de ses partenaires :



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**NEUF PROJETS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES DE L'ESTRIE
SOUTENUS POUR UN MONTANT DE 120 002 \$**

Sherbrooke, le 23 avril 2014 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et la Ville de Sherbrooke sont fiers d'accorder un soutien de 120 002 \$ aux artistes et aux écrivains professionnels de la région dans le cadre du *Programme pour les arts et les lettres de l'Estrie*. Ce montant a été attribué pour la réalisation de 9 projets artistiques et littéraires en lien avec la communauté et de nombreux organismes du milieu.

***Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière :
total de 120 002 \$***

| Boursier | Discipline artistique | Bourse accordée | Projet |
|--|-----------------------|-----------------|--|
| Nathaniel Allaire Sévigny Sherbrooke | Théâtre | 13 118 \$ | Écrire un texte théâtral inspiré de la vie des adolescents intitulé <i>Mise en boîte</i> , parrainé par Normand Chouinard. |
| Olivier Brousseau Isaël McIntyre, Jérôme Fortin, David Bélanger et Sylvain Trudel * Sherbrooke | Musique | 12 825 \$ | Présenter des spectacles dans des résidences pour personnes âgées et créer une maquette de chansons traditionnelles, en partenariat avec le OFF Festival des harmonies de Sherbrooke et le Studio Vad. |
| Geneviève Chevalier Eastman | Arts visuels | 15 000 \$ | Réaliser une œuvre intitulée <i>Pastorale</i> alliant la photographie et la vidéo sur le site de la ferme de John Badger à Bolton-Ouest et la Foire agricole de Brome. |
| Karine Gaulin Saint-Sébastien | Théâtre | 15 000 \$ | Créer un spectacle pour la petite enfance intitulé <i>Production de Latitude 40</i> , et le présenter en partenariat avec le Comité culturel de Lac-Mégantic et le Moulin Bernier. |
| Yves Harnois Sherbrooke | Arts visuels | 5 500 \$ | Réaliser un projet de création en photographie intitulé <i>Des humains et des histoires</i> , en partenariat avec l'organisme Iris Estrie. |
| Pierre Javaux Sherbrooke | Cinéma et vidéo | 15 000 \$ | Réaliser un long métrage documentaire intitulé <i>Le Saut dans le vide</i> , en partenariat avec la Maison Aube-Lumière et les Services de programmation DenHur. |
| Évelyne Papillon et Christine Bolduc * Sherbrooke | Littérature | 10 000 \$ | Créer un spectacle de conte et de poésie intitulé <i>Fragiles</i> , en partenariat avec Le Tremplin, ArtFocus, la Maison des Arts de la Parole, la Salle du Parvis, le Centre culturel Yvonne L. Bombardier, La Cordée et la Maison des arts et de la culture de Brompton. |
| Sébastien Pesot Sherbrooke | Arts visuels | 13 919 \$ | Réaliser deux projets d'installation vidéo intitulés <i>L'anatomie à Lilie</i> et <i>Bling Bling</i> , et les présenter en partenariat avec le Musée des beaux-arts de Sherbrooke. |
| Vincent Vachon Charles-Emmanuel Lignon L'Espérance, Benoît Marquis et Antoine Auger * Sherbrooke | Musique | 19 640 \$ | Réaliser la mise en scène d'un spectacle, en partenariat avec Audiobec, Lubie, les disques Inconnu et Bès Musique. |

* Membres d'un collectif

Les demandes ont été analysées par un comité composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres de la région de l'Estrie (Lawrenceville, Cleveland, Magog et Sherbrooke) qui ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle.

Le *Programme pour les arts et les lettres de l'Estrie* est issu d'une entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture signée en 2011 par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la CRÉ de l'Estrie, le CALQ, la Ville de Sherbrooke, le Forum jeunesse Estrie, la MRC de Coaticook, la MRC du Granit, la MRC du Haut-Saint-François, la MRC du Val-Saint-François, la MRC des Sources, la MRC de Memphrémagog et le Conseil de la culture de l'Estrie.

Ce programme vise à soutenir la réalisation ou la diffusion de premières œuvres de création d'artistes ou d'écrivains professionnels; favoriser le rayonnement et la circulation des œuvres produites par des artistes et des écrivains estriens dans leur région et à l'extérieur; encourager la réalisation de projets favorisant l'accès du public estrien et québécois aux œuvres artistiques et littéraires produites en Estrie; favoriser, par le biais de la création artistique, l'expression des enjeux culturels et des intérêts sociaux, environnementaux et économiques des citoyens de la région; soutenir la réalisation de projets de résidence d'artistes et d'écrivains dans la région estrienne; et favoriser des projets permettant une diffusion et un partenariat sur les territoires desservis par les municipalités régionales de comté (MRC).

Les partenaires

Le **CALQ** soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Pour en connaître davantage sur le CALQ : www.calq.gouv.qc.ca.

La **CRÉ de l'Estrie** agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination. Pour en savoir plus sur la CRÉ de l'Estrie : www.creestrie.qc.ca.

Première ville québécoise à se doter, dès 1983, d'une Politique culturelle, la **Ville de Sherbrooke** reconnaît comme essentielle à son développement économique et social la contribution des arts et de la culture. Non seulement a-t-elle eu tôt fait de renouveler sa politique (2003) suivant le regroupement municipal de 2002, mais ses plus récentes stratégies et orientations ne manquent pas d'accorder une grande importance à la culture et aux arts, comme en fait foi son récent *Énoncé de vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social du territoire* valide jusqu'en 2026. Pour en savoir davantage sur la Ville de Sherbrooke : www.sherbrooke.ca.

– 30 –

Source

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911, poste 229
communications@creestrie.qc.ca

Renseignements

Christian O'Leary
Directeur des communications et de la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

200 000 \$ POUR FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE EN ESTRIE

Sherbrooke, le 6 mai 2014 – Dans le cadre de la séance régulière du conseil d'administration du 30 avril, les administrateurs de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie ont octroyé la somme de 197 441 \$ à 6 initiatives réparties sur plusieurs territoires de la région. C'est par le biais de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale et de son Fonds estrien de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale que ces projets reçoivent du financement.

« C'est avec beaucoup de fierté que nous annonçons cette contribution de près de 200 000 \$. Les initiatives financées ont été priorisées directement par le milieu. En effet, ce sont les organismes des territoires de l'Estrie regroupés au sein des comités de l'Alliance estrienne qui ont identifié leurs besoins. Nul doute que les actions posées dans le cadre de ces projets interviendront sur les déterminants et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale », de déclarer M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie.

MRC DE COATICOOK – 1 PROJET

- **Les jardins collectifs « Sèmaccueil » (28 940 \$)**

Ce projet de jardins collectifs de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook vise à favoriser l'inclusion sociale de personnes vivant avec un handicap. Les surplus des récoltes pourront être remis au service de dépannage alimentaire du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, permettant ainsi à des personnes en situation de pauvreté d'avoir accès à des produits frais.

MRC DE MEMPHRÉMAGOG – 3 PROJETS

- **Écllosion socioprofessionnelle à Stanstead (23 182 \$)**

Par cette initiative, le Centre d'action bénévole R.H. Rediker mettra en œuvre un plateau de travail en horticulture. Tout en acquérant une expérience de travail concrète, les participants suivront des ateliers afin d'améliorer leur savoir-être et leur savoir-faire en emploi.

- **Équipe Ressources Relais Memphrémagog – Phase II (70 000 \$)**

Dans sa première phase, ce projet de l'organisme Han-Droits consistait à mettre sur pied une équipe de deux intervenants pour répondre aux besoins du milieu. Forts de leur succès, les partenaires du projet souhaitent maintenant intégrer une troisième intervenante, développer un cadre d'intervention et de la supervision clinique, ainsi que mobiliser les partenaires du milieu pour assurer la pérennité du projet.

- **Implantation d'un foyer d'alphabétisation à Magog (42 986 \$)**

Planter une ressource en alphabétisation à Magog, et éventuellement l'offrir à l'ensemble du territoire de la MRC de Memphrémagog : c'est l'objectif de l'organisme Le train des mots. Sous forme de mentorat individuel, la ressource accompagnera et soutiendra les participants dans leurs apprentissages.

MRC DES SOURCES – 2 PROJETS

- **La cuisine itinérante des Sources (21 000 \$)**

La mise sur pied d'un service de cuisine collective itinérante consiste à offrir une formule d'animation par une personne qui se déplacera dans les organismes ou à domicile afin d'offrir des ateliers culinaires. Cette initiative de l'organisme Cuisine Amitié vise à rejoindre les personnes en situation de pauvreté dans leur milieu de vie afin de contrer les problématiques liées au transport.

- **La santé mentale chez les jeunes de la MRC des Sources (11 333 \$)**

L'organisme La Croisée des sentiers veut développer une activité de théâtre-forum avec et pour les jeunes. Par l'instauration d'un tel espace, on vise à ce que les participants puissent s'exprimer sur différentes problématiques et réfléchir quant à l'impact de leurs comportements sur leur santé mentale. Les jeunes seront accompagnés de ressources spécialisées et participeront à l'écriture et à la mise en scène du théâtre-forum.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

- 30 -

Source :

Dominique Desautels
Conseillère en développement
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
communications@creestrie.qc.ca

LA CRÉ DE L'ESTRIE LANCE UN FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Sherbrooke, le 8 mai 2014 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie invite les organisations du milieu estrien à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées de l'Estrie.

Ce nouveau Fonds permet la mise en œuvre de certaines orientations de la politique gouvernementale « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec ». Issue du Secrétariat aux aînés, cette politique vise à donner aux collectivités le pouvoir d'agir et des moyens pertinents devant les transformations sociétales liées au vieillissement de la population. Un des outils pour la mettre en œuvre est la régionalisation d'un fonds d'investissement géré en partenariat par les conférences régionales des élus.

Prochains appels à projets et tournée d'information

Pour l'année 2014, les organisations ont jusqu'au 13 juin ou jusqu'au 31 octobre pour soumettre un projet au Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées de l'Estrie. Les projets retenus doivent s'inscrire dans les objectifs de l'Entente spécifique sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de l'Estrie 2013-2017, ainsi que dans ceux du Plan stratégique estrien 2014-2017.

Afin de présenter le Fonds aux organisations du milieu, une tournée d'information sera organisée au cours des prochaines semaines en collaboration avec les tables locales de concertation des aînés.

Avant le dépôt d'une demande d'aide financière et pour de l'information sur les sommes disponibles, les promoteurs sont fortement invités à communiquer avec Mme Joanie Otis, conseillère en développement à la CRÉ de l'Estrie, au 819 563-1911, poste 239 ou par courriel à jo@creestrie.qc.ca. Les organisations doivent prendre connaissance de la documentation en lien avec le Fonds à l'adresse www.creestrie.qc.ca/fonds/personnes-ainees/.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

- 30 -

Source:

Joanie Otis
Conseillère en développement
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignement :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
communications@creestrie.qc.ca

**SAINTE GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT :
LA CRÉ DE L'ESTRIE REÇOIT UNE RECONNAISSANCE NATIONALE**

Sherbrooke, le 13 mai 2014 – Le 8 mai dernier, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie a reçu un prix pour la mise en place d'une enveloppe dédiée aux projets destinés à améliorer la qualité de l'eau dans la région. La CRÉ de l'Estrie s'est vue décerner un prix « coup de cœur » dans le cadre du gala Gala Misez EAU, organisé par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).

M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie, était présent pour recevoir le prix au nom de l'organisation. « Par la mise en place de cette enveloppe spéciale, les administrateurs souhaitaient que nos interventions s'inscrivent dans une perspective de développement planifié et structuré. La reconnaissance du ROBVQ, je la partage avec l'ensemble des acteurs de la région en matière de gestion de l'eau, dont les MRC, les organismes de bassins versants et les associations de riverains de l'Estrie. Sans leur collaboration, une telle concertation n'aurait pu être possible », de mentionner M. Demers dans son allocution.



M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie, reçoit le prix « coup de cœur » des mains de Mme Marie-Claude Leclerc, directrice générale du ROBVQ.

Le réseau hydrographique de l'Estrie a connu, au cours des dernières années, plusieurs pressions menant à des problèmes de dégradation de la qualité de l'eau. L'Estrie étant l'une des principales destinations touristiques du Québec, il devenait urgent que des mesures soient prises afin de freiner la dégradation de nos cours d'eau, atouts touristiques majeurs.

Un effet levier important pour le milieu

En mars 2011, les membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie ont donc mis en place, à même le budget du Fonds de développement régional, une enveloppe de 700 000 \$ dédiée spécifiquement aux projets destinés à améliorer la qualité de l'eau du territoire de l'Estrie. Un montant de 100 000 \$ a été réservé pour chacune des MRC de l'Estrie pour les années 2011 à 2013. L'enveloppe est maintenant épuisée, les derniers projets acceptés ayant été entérinés en mars 2013.

« C'est l'ensemble du milieu qui est sorti gagnant de la réalisation de cette initiative novatrice, notamment par l'effet levier généré. Au total, 46 projets répartis à travers tous les territoires de l'Estrie ont été en mesure de bénéficier de l'enveloppe budgétaire, qui aura permis de générer des investissements totaux d'environ 3,2 millions \$. Pour chaque dollar investi par la CRÉ de l'Estrie, ce sont 3,50 \$ qui ont été investis par le milieu », de conclure M. Demers.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Téléphone : 819 563-1911, poste 229
Cellulaire : 819 578-5459
communications@creestrie.qc.ca

LA CRÉ DE L'ESTRIE SE DOTE D'UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Sherbrooke, le 20 juin 2014 – Réunis en conseil d'administration le 18 juin dernier, les administrateurs de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie ont doté l'organisation d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

En Estrie, comme dans l'ensemble du Québec, les femmes font face à certains enjeux qui permettent de conclure que l'égalité de fait n'est pas atteinte. Leurs revenus sont moindres que ceux des hommes, elles occupent une moins grande place sur le marché de l'emploi et sont moins présentes dans les lieux décisionnels. Dans ce contexte, une politique d'égalité représente un outil supplémentaire qui permet de tenir compte de ces différents enjeux du développement régional.

« Lorsque vient le temps de mettre en place des mesures, des programmes ou des initiatives touchant de nombreuses sphères de la société, il va de soi que les conditions de vie et les besoins spécifiques des femmes et des hommes doivent être pris en compte. En ce sens, la nouvelle politique d'égalité de la CRÉ de l'Estrie veut préserver les acquis et progresser davantage vers l'égalité entre les femmes et les hommes, tant au sein de l'organisation elle-même qu'auprès de ses partenaires locaux et régionaux. Bref, la politique nous permettra de mieux répondre aux besoins de la population », de déclarer Mme Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie.

Des mesures concrètes vers l'égalité entre les hommes et les femmes

Concrètement, la politique d'égalité de la CRÉ de l'Estrie met de l'avant plusieurs moyens permettant de participer à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle veut notamment sensibiliser les organismes sectoriels régionaux aux principes d'équité et d'égalité entre les femmes et les hommes lorsqu'ils désignent des représentants dans les différents comités relevant de la CRÉ de l'Estrie. La mise en valeur, la promotion et la poursuite des mesures qui facilitent la conciliation entre le travail et la famille au sein de la CRÉ de l'Estrie fait également partie des pistes d'action.

« Notre politique d'égalité, c'est beaucoup plus que des vœux pieux! Nous voulons mettre de l'avant des éléments sur lesquels nous avons du pouvoir d'agir et un impact réel. J'invite l'ensemble des entreprises et des organisations de la région à emboîter le pas », de poursuivre Mme Wolfe.

La politique d'égalité : une application du Plan de développement de l'Estrie

Issu d'un vaste chantier de consultation et de mobilisation ayant réuni plus de 200 organisations de la région, le Plan de développement de l'Estrie 2013-2018 comporte cinq principes directeurs qui indiquent comment les objectifs du Plan doivent être atteints. L'un de ces principes est l'équité entre les hommes et les femmes. « C'est donc dire que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs qui doivent guider l'ensemble des projets et des décisions pour le développement de la région. L'adoption de notre politique d'égalité découle également de notre participation à l'Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour 2011-2015 », de préciser Mme Wolfe.

La politique d'égalité de la CRÉ de l'Estrie est disponible sur son site Web à www.creestrie.qc.ca, section « Bibliothèque ».

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux. Les actions de la CRÉ de l'Estrie sont rendues possibles grâce à la contribution du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Téléphone : 819 563-1911, poste 229
Cellulaire : 819 578-5459
communications@creestrie.qc.ca

LA CRÉ DE L'ESTRIE FAIT LE BILAN DE SES ACTIONS POUR 2013-2014

Sherbrooke, le 25 juin 2014 – Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie ont profité de la séance régulière du 18 juin pour faire le bilan de l'année 2013-2014. Un levier de développement régional, ancré dans son milieu : voilà en quelques mots ce qui décrit les actions concertées de l'organisation pour l'exercice ayant pris fin en mars 2014.

« Que ce soit dans les dossiers du développement économique, de l'immigration, de la persévérance scolaire, des jeunes, des personnes âgées, de la lutte à la pauvreté, des ressources naturelles ou des saines habitudes de vie, il ne fait aucun doute que la CRÉ de l'Estrie continue d'exercer son rôle de mobilisation. Les membres de l'équipe et du conseil d'administration peuvent être fiers du travail accompli. En leur nom, je remercie nos partenaires pour leur importante contribution. C'est la somme de nos actions qui contribue à faire de l'Estrie une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre! », de souligner M. Demers.

Tournée de présentation du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018

Plus de 170 intervenants ont participé aux séances de présentation du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018. « À partir de septembre 2013, la CRÉ de l'Estrie a parcouru l'ensemble des territoires de la région, de déclarer Mme Marie-Hélène Wolfe, directrice générale. Cette tournée nous a permis de présenter à nos partenaires le résultat de leur mobilisation, dont est issu le Plan de développement de l'Estrie. Une fois de plus, le milieu n'a pas hésité à poursuivre son engagement pour les années à venir ».

Des investissements qui ont contribué au soutien d'une centaine d'initiatives

Pour réaliser ses mandats et pour accorder une aide financière à des projets qui permettent la réalisation du Plan de développement de la région, le Fonds de développement régional (FDR) est la principale enveloppe dont dispose la CRÉ de l'Estrie.

« En ce qui concerne le FDR, nos investissements de plus de 3 M\$ ont généré près de 10 M\$ en provenance du milieu. En incluant les fonds d'investissement de nos mandats particuliers et les projets soutenus dans le cadre d'ententes gérées en partenariat, une centaine d'initiatives ont pu bénéficier d'un soutien direct ou indirect de la CRÉ de l'Estrie. Notre effet levier fait toute une différence dans le développement d'initiatives innovantes pour la région », de poursuivre Mme Wolfe.

L'année 2013-2014 a également été marquée par l'élection des élus municipaux et par le déclenchement du scrutin ayant mené à l'élection d'un nouveau gouvernement à l'Assemblée nationale. « Un Plan de développement actualisé, une région en mouvement, des élus en poste pour les quatre prochaines années : nous avons tout ce qu'il faut pour poursuivre la mise en œuvre d'actions structurantes et mobilisatrices pour l'Estrie! », de rappeler M. Demers.

Le rapport annuel 2013-2014 de la CRÉ de l'Estrie peut être consulté sur son site Web à l'adresse www.creestrie.qc.ca, section « Bibliothèque ».

Survol des principales actions de la CRÉ de l'Estrie en 2013-2014

- Plus de 170 intervenants ont participé à la tournée de présentation du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018;

- La CRÉ de l'Estrie a concerté des dizaines d'organisations du milieu estrien en participant à plusieurs ententes spécifiques, notamment dans les secteurs de la persévérance scolaire, de l'immigration, de l'économie sociale, de la culture, des conditions de vie des personnes âgées et du tourisme;
- La nouvelle Entente spécifique en matière d'immigration pour la région de l'Estrie pour 2013-2018 a été conclue, impliquant 7 partenaires et des investissements totaux de 2,2 M\$;
- Le nouveau Programme de développement régional et forestier (PDRF) a été lancé en juillet 2013. 16 initiatives ont été soutenues pour des investissements de 533 021 \$;
- La CRÉ de l'Estrie a siégé à la Table de diversification économique de la MRC des Sources.

De plus, des journées de mobilisation et de travail ont été organisées par la CRÉ de l'Estrie et en collaboration avec ses partenaires, réunissant plusieurs dizaines de collaborateurs. Il s'agit :

- du Colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie (4 avril 2014);
- de la journée de réflexion sur la sécurité alimentaire (12 mars 2014);
- du dîner-conférence de Sylvie Bernier sur les saines habitudes de vie (26 février 2014);
- d'une rencontre sur la diversification économique de la MRC des Sources (11 octobre 2013);
- de la journée d'échange et d'information sur la gestion de la grande faune en Estrie (4 avril 2013).

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux. Les actions de la CRÉ de l'Estrie sont rendues possibles grâce à la contribution du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Téléphone : 819 563-1911, poste 229
Cellulaire : 819 578-5459
communications@creestrie.qc.ca

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER DE L'ESTRIE :
NOUVEL APPEL À PROJETS**

Sherbrooke, le 27 juin 2014 – La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie procèdent au lancement de l'appel à projets du Programme de développement régional et forestier (PDRF).

Les MRC, municipalités et autres organisations estriennes peuvent dès maintenant déposer leur demande. Dans le cadre du PDRF, des sommes seront disponibles pour le financement d'initiatives visant la planification, la conservation et la mise en valeur des ressources forestières dans une perspective de développement durable.

Relevant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le principal objectif du fonds est de soutenir des initiatives estriennes qui permettent la mise en valeur et le développement des ressources du milieu forestier, en lien avec le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire de l'Estrie (PRDIRT).

Les organisations ont jusqu'au 2 septembre 2014 à 16 h 30 pour déposer un projet au PDRF. Avant de procéder à une demande d'aide financière, les promoteurs sont fortement invités à communiquer avec Mme Nathalie Gobeil, coordonnatrice de la CRRNT, au 819 563-1911, poste 238 ou par courriel à crnt@creestrie.qc.ca. Les promoteurs doivent prendre connaissance de la documentation en lien avec le Programme sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca, section « Fonds et programmes », onglet « PDRF ».

Pour ce programme, la CRÉ de l'Estrie est en attente de la confirmation des crédits par le gouvernement du Québec. Cependant, il apparaît essentiel de permettre aux organismes promoteurs de développer des projets structurants pour leur milieu.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux. Les actions de la CRÉ de l'Estrie sont rendues possibles grâce à la contribution du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
communications@creestrie.qc.ca



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE L'ESTRIE



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

520 000 \$ POUR LES SAINES HABITUDES DE VIE EN ESTRIE

Sherbrooke, le 15 septembre 2014 – Les administrateurs de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie réunis en séance régulière le 10 septembre dernier ont engagé la somme de 520 000 \$ pour la réalisation du Plan d'action estrien pour les saines habitudes de vie 2014-2016. Cette initiative est rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en forme.

Cette démarche constitue une opportunité unique de développer des initiatives novatrices d'ici 2016, visant à permettre à la population d'adopter un mode de vie sain et physiquement actif. « L'Estrie croit à l'importance de mobiliser tous les acteurs concernés afin d'agir ensemble pour favoriser un engagement collectif et un leadership partagé dans le dossier des saines habitudes de vie. Nous croyons sincèrement que le plan d'action 2014-2016 apportera des changements durables en faveur de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation », de déclarer Mme Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie et co-présidente du comité estrien pour les saines habitudes de vie.

« Je suis fière de constater la grande implication de nos élus en ce qui a trait aux saines habitudes de vie de leurs populations. Plus on investit en prévention, plus les retombées pour notre société seront grandes, et ce, non seulement en termes de santé, mais aussi en termes monétaires. », explique D^{re} Généreux, directrice de santé publique de l'Estrie et co-présidente du comité estrien pour les saines habitudes de vie.

À propos du comité estrien pour les saines habitudes de vie

Le comité estrien pour les saines habitudes de vie regroupe une vingtaine de partenaires, incluant des ministères, organismes gouvernementaux et organisations régionales. Il est co-présidé par la Direction de santé publique de l'Estrie et la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

À propos de Québec en Forme

Québec en Forme vise l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance à 17 ans comme étant des éléments essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative. Québec en Forme, issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, accompagne et soutient, partout au Québec, des communautés mobilisées et des organismes promoteurs de projets qui mettent en place toutes les conditions nécessaires afin qu'il soit agréable et facile pour les jeunes, particulièrement ceux issus de milieux défavorisés, de bouger plus et de manger mieux tous les jours. www.quebecenforme.org.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Pierre McCann
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
communications@creestrie.qc.ca

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER : DES INVESTISSEMENTS DE 318 000 \$ POUR L'ESTRIE

Sherbrooke, le 28 octobre 2014 – Dans le cadre de leur séance régulière du 29 octobre 2014, les membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie ont octroyé la somme de 318 000 \$ à 12 initiatives issues du Programme de développement régional et forestier (PDRF).

« Administré par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie, le PDRF vise à soutenir des initiatives de la région qui permettent la mise en valeur et le développement des ressources du milieu forestier. Les investissements de 318 000 \$ - alloués dans le cadre de la séance du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie - sont le résultat de l'appel à projets 2014-2015 », de déclarer M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie.

| PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER | |
|--|---------------------------|
| Projets par territoire de l'Estrie | Financement |
| MRC du Granit | 104 849 \$ |
| ▪ Tour d'observation au Mont-Bélanger | 44 000 \$ |
| ▪ Phase 2 du projet d'aménagement forestier aux abords de la rivière Chaudière | 33 607 \$ |
| ▪ Réfection d'un segment du sentier riverain de la rivière Felton | 17 242 \$ |
| ▪ Travaux forêt-faune dans la MRC du Granit | 10 000 \$ |
| MRC du Haut-Saint-François | 50 000 \$ |
| ▪ Prolongement de la piste multifonctionnelle du parc régional du marécage des Scots - Phase III | 50 000 \$ |
| MRC de Memphrémagog | 42 000 \$ |
| ▪ Construction, amélioration et repérage de sentiers dans le cadre du projet écotouristique des parcours de la vallée Missisquoi Nord | 42 000 \$ |
| MRC des Sources | 25 000 \$ |
| ▪ Développement du réseau de sentiers pour le ski de fond | 25 000 \$ |
| MRC du Val-Saint-François | 7 584 \$ |
| ▪ Mise en valeur des sentiers de ski de fond et de raquettes à neige | 7 584 \$ |
| Projets régionaux (Touchant plus d'une MRC) | 88 567 \$ |
| ▪ Consolidation de l'aménagement intégré des ressources en forêt privée | 38 362 \$ |
| ▪ Maintien de la productivité forestière par une gestion intégrée par bassin versant des milieux humides, bassin versant de la rivière au Saumon (est) | 20 015 \$ |
| ▪ Caractérisation fine des sols à partir des résultats obtenus des analyses de sols réalisées depuis 2009 | 18 900 \$ |
| ▪ Planification et conciliation pour la conservation en périphérie du Parc national du Mont-Mégantic | 11 290 \$ |
| Nombre de projets financés : 12 | Total : 318 000 \$ |

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

- 30 -

Source et renseignements :

Samuel Labrecque

Chargé de communications

Conférence régionale des élus de l'Estrie

T. 819 563-1911, poste 229

C. 581 984-6848

communications@creestrie.qc.ca

LA CRÉ DE L'ESTRIE EN MODE FERMETURE : LA FIN DES EMPLOIS POUR LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL QUI DISPARAÎT

Sherbrooke, le 17 décembre 2014 – Prenant acte de la volonté du gouvernement du Québec d'abolir les instances régionales de concertation et de développement qu'il identifiait auparavant comme ses interlocutrices privilégiées en matière de développement régional, la CRÉ de l'Estrie doit établir son plan de fermeture. Par conséquent, la CRÉ de l'Estrie mettra fin à ses opérations au cours du printemps 2015. Le président de la CRÉ et préfet de la MRC de Memphrémagog, M. Jacques Demers, confirme que l'organisation a dû déposer un avis de licenciement collectif concernant les 16 employés, lesquels quitteront de façon graduelle entre la mi-février et le début mai 2015.

De profondes inquiétudes

Se résignant à poser ces gestes, les membres du comité de transition, mandatés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour procéder à la dissolution de la CRÉ, émettent des inquiétudes pour l'avenir du développement de la région. « C'est désolant pour la région qui devra se priver d'un lieu unique de concertation doté d'une expertise reconnue par ses partenaires. Ce qu'on voit disparaître, c'est un outil de développement ayant gagné en maturité depuis plus de 10 ans. Maintenant, on supprime ça et on remet toutes les responsabilités aux municipalités sans les budgets pour relever le défi. Je crains qu'on défragmente ce qu'on devra forcément rebâtir dans les années à venir », déplore le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Jacques Demers.

Aussi, M. Demers souligne que plusieurs questions restent encore sans réponses quant aux moyens réels dont disposeront les élus afin de soutenir le développement de la région de l'Estrie. Ainsi, outre les sommes que la CRÉ recevait du MAMOT, elle gérait divers programmes régionalisés et adaptés aux particularités et besoins de la région par divers ministères. « À l'heure actuelle, nous n'avons absolument aucune idée des volontés gouvernementales à l'égard de la régionalisation des programmes et des budgets. Il y a lieu de se demander si les sommes qui étaient désignées à la région resteront dans la région », de mentionner M. Demers.

Des conséquences humaines

Par ailleurs, cette situation, qui mettra fin à une ère de concertation et de mobilisation régionales, unissant des représentants élus et de la société civile, tous secteurs et territoires unis aura pour lourdes conséquences de mettre fin à l'emploi de 16 personnes. Ce sont 16 personnes engagées et mobilisées pour mettre leurs expertises et leur contribution au service de toute la région de l'Estrie. Depuis plusieurs années, elles ont chacune et chacun contribué à faire de l'Estrie une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre.

Il s'agit de personnes de grandes compétences qui se retrouveront sans emploi au cours des prochains mois. Ce sont aussi 16 emplois de qualité qui seront perdus dans la région de l'Estrie.

« C'est avec un grand regret que nous avons dû informer chacune des personnes de la fin imminente de leur emploi. L'équipe de la CRÉ est composée d'hommes et de femmes, de tous âges dotés de grandes habiletés et compétences, dévoués depuis des années à la prospérité de notre région. Une fois la CRÉ abolie, je ne peux que souhaiter que ces gens disponibles puissent continuer à mettre leur expertise au profit de l'Estrie », exprime la directrice générale, Mme Marie-Hélène Wolfe.

Continuer à travailler ensemble?

Dans l'incertitude qui entoure les dossiers régionaux, M. Demers espère qu'il ne s'agisse pas de la fin de la concertation estrienne. « Ce qu'on constate sur le terrain, c'est qu'il existe un énorme besoin de concertation au niveau régional. De nombreux acteurs concernés se sont exprimés dans ce sens-là. Personne ne veut s'en retourner chez lui pour travailler en silo ou même en concurrence, ce qui signifierait un grand pas en arrière ».

La CRÉ a toujours eu à cœur le bien-être de la région et des organismes qui y contribuent. C'est pourquoi l'organisation tient à rassurer ses partenaires locaux et régionaux qu'elle entend honorer ses engagements jusqu'au 31 mars 2016.

- 30 -

Source :

Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Samuel Labrecque
Chargé de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 943-7804 (cellulaire)
communications@creestrie.qc.ca

FIN DES ACTIVITÉS DE LA CRÉ DE L'ESTRIE : UNE TRISTE PAGE SE TOURNE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Sherbrooke, le 31 mars 2015 - Depuis près d'une quarantaine d'années, la région administrative de l'Estrie a pu compter sur une organisation de développement et de concertation qui aura réuni, au fil du temps, les plus grands leaders du développement social, économique et culturel de la région. Au fil des ans s'est dessinée une forme de complicité entre les représentants de la société civile et les élus municipaux pour chercher à atteindre les plus hauts sommets et réaliser, ensemble, les aspirations légitimes et ambitieuses d'un territoire doté d'atouts indéniables et de talents exceptionnels, le tout, dans un cadre naturel formidable.

« Avec la fermeture de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, organisation mise en place par le gouvernement libéral de Jean Charest en 2004 pour prendre la relève du défunt Conseil régional de développement de l'Estrie, il faudra souhaiter aux intervenants de la région de trouver les mécanismes qui permettront de faire valoir les projets et intérêts de l'Estrie auprès des décideurs politiques. Ce défi s'annonce ardu, dans un contexte où la notion même de région administrative semble incertaine », de mentionner son président, M. Jacques Demers.

Une contribution inestimable

Nous tenons à saluer la contribution remarquable des membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie, qui, au cours des onze dernières années, ont élaboré, adopté et mis en œuvre deux planifications quinquennales de développement misant sur les atouts de la région et comptant sur les forces vives du milieu pour en actualiser les objectifs. À titre d'exemple, la force de mobilisation qui a permis à plus de trente partenaires de choisir d'investir ensemble pour la persévérance scolaire dès 2006 a été une première dans notre région.

Par ailleurs, c'est grâce à un courage politique jamais vu que nos leaders ont, en décembre 2010, soutenu le maintien de l'industrie minière dans la MRC des Sources. Cela a été rendu possible grâce à l'intelligence du processus et la force d'une analyse juste et sans complaisance. L'investissement de fonds significatifs pour améliorer la qualité de l'eau dans la région a été une occasion en or d'unir le travail des leaders de l'environnement avec le monde municipal. Que dire du positionnement sans équivoque en faveur de l'aéroport de Sherbrooke? Ce ne sont que quelques exemples de l'impact de la CRÉ de l'Estrie. Au fil des ans, les réponses à des enjeux du développement ont été apportées avec créativité et en respect des dynamiques propres aux territoires comme aux secteurs d'activité, réponses élaborées en complicité avec les principaux intéressés et appuyées par la force politique d'une organisation ayant à la fois le statut et la crédibilité d'être la voix de la région auprès du gouvernement.

Un legs important pour la région

« Ce gouvernement a choisi d'organiser le développement régional autrement, mais, de préciser M. Demers, il sera nécessaire que ce gouvernement demeure à l'écoute des élus municipaux qui tiendront les rênes du développement régional tout comme ceux-ci devront trouver les mécanismes pour entendre les besoins et propositions de leurs alliés des milieux. » En mettant un terme à ses activités, la CRÉ de l'Estrie lègue un plan de développement élaboré en 2013 par plus de deux cents organisations du milieu. Cet outil identifie les enjeux et des moyens pour permettre de faire de l'Estrie une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre. Il appartiendra désormais à chacun de le reprendre et de tenter d'actualiser cette vision. « Le développement ne se fait pas par

les structures, mais par les gens qui y contribuent. Aujourd'hui, on met fin à une organisation et l'avenir semble incertain pour plusieurs des organisations qui ont fait et continuent à faire de l'Estrie ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle peut devenir. « Nous devons avoir confiance que les acteurs socio-économiques et les élus trouveront le moyen de poursuivre leur collaboration », de conclure M. Demers.

Il est souhaité que les acquis des quarante dernières années en matière de planification, mobilisation et partenariats continueront à être portés et que nous assisterons au cours des prochains mois à l'émergence d'une nouvelle dynamique régionale, à l'échelle de l'Estrie, tout en permettant aux milieux locaux de se développer en harmonie. Les Estriennes et Estriens engagés sauront probablement trouver les moyens pour continuer à faire évoluer nos entreprises, nos institutions, améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens afin de leur permettre de faire face aux défis et saisir les opportunités.

Des professionnels dévoués

Aux dires de Marie-Hélène Wolfe, directrice générale, « nous ne pouvons passer sous silence la force d'une équipe d'employés dévoués, passionnés et convaincus de l'importance de considérer une région comme plus grande que la somme de ses territoires ou de ses secteurs d'activités. Une équipe brillante et compétente qui a su agir avec professionnalisme et apprivoiser le développement dans les formes les plus nouvelles et intégrées. » Mentionnons que sur les seize employés de la CRÉ de l'Estrie, il n'en restera que cinq au cours des prochaines semaines, ayant pour mandat de liquider les obligations de l'organisation. En date du 31 juillet 2015, une seule personne assurera les suivis.

Il est essentiel de rassurer les organisations qui bénéficient d'une aide financière de la CRÉ de l'Estrie, dans quelques fonds que ce soit. Selon Mme Wolfe, les élus et la direction de l'organisation travaillent de près avec les représentants du gouvernement du Québec pour assurer une transition des engagements afin de limiter les impacts sur les projets initiés. « À ce jour, il ne nous est pas possible de confirmer les pertes nettes qu'engendre la fin des activités de la CRÉ de l'Estrie, car tous les ministères et organismes n'ont pas encore redéfini les moyens qui seront rendus disponibles pour la région au cours de la prochaine année ni comment ils procéderont. », explique-t-elle.

- 30 -

Source :

Jacques Demers, président
Marie-Hélène Wolfe, directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Marie-Hélène Wolfe
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 223
819 620-5100 (cellulaire)
mq@creestrie.qc.ca



230, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9
Téléphone : 819 563-1911
Télécopieur : 819 563-7800

creestrie@creestrie.qc.ca • www.creestrie.qc.ca